



10 au 13 juin

Épreuves

## Championnats d'Europe

Belgrade  
(SRB)

Individuelles : 5 km - 10 km - 25 km Relais : 4 x 1500m mixte

### 1. Responsables d'équipe



**Stéphane LECAT**  
Directeur Eau Libre



**Bertrand BOMPIEYRE**  
Entraîneur en chef

### 2. Règles de sélection aux épreuves du 5 km et et du 10 km

- 2.1 Avoir participé à la finale du 10 km de la coupe du monde World Aquatics à FUNCHAL (POR) le 2 décembre 2023.
- 2.2 Au regard du **point 2.1**, s'être classé dans les 2 premiers français et être qualifié aux championnats du monde de Doha 2024.
- 2.3 La 3<sup>ème</sup> place ouverte à la sélection est réservée aux nageurs répondant aux conditions suivantes :
  - 2.3.1 Etre âgé de 23 ans et moins (né en 2001 et après)
  - 2.3.2 Etre classé à moins d'une minute trente secondes du second français de l'épreuve référencée au **point 2.1**.
- 2.4 Dans le cas où la sélection serait déclinée par un ou deux nageurs, les places vacantes seront proposées, dans l'ordre du classement de l'épreuve du **point 2.1** aux nageurs répondant aux conditions suivantes :
  - Pour les nageurs de 24 ans et plus (nés en 2000 et avant) être classé(s) à moins d'une minute du vainqueur de l'épreuve référencée au **point 2.1**.
  - Pour les nageurs de 23 ans et moins (nés en 2001 et après) être classé(s) à moins d'une minute trente secondes du vainqueur de l'épreuve référencée au **point 2.1**.
- 2.5 Les nageurs pré-sélectionnés devront confirmer leur participation auprès du Directeur de l'Eau Libre avant le 30 janvier.
- 2.6 L'équipe pourra être complétée à la discrétion du Directeur Technique National.

### 3. Règles de sélection à l'épreuve du 25 km

- 3.1 Les nageurs qualifiés aux Jeux Olympiques de Paris ne pourront pas prétendre à une sélection sur cette épreuve.
- 3.2 S'être classé parmi les 3 premiers d'une épreuve internationale sur 25 km lors des trois dernières saisons (2021 et/ou 2022 et/ou 2023).
- 3.3 Avoir participé à plusieurs compétitions internationales d'Eau Libre entre septembre 2023 et juin 2024.
- 3.4 Le Directeur Technique National assisté par le Directeur des Equipes de France et le Directeur de l'Eau Libre procédera à la sélection des nageurs, considérant qu'ils auront la capacité de se classer dans les 5 premiers de cette épreuve.

### 4. Règles de sélection à l'épreuve de relais :

Tous les nageurs sélectionnés sont **éligibles** au titre du relais 4 x 1500m mixte.

### 5. Dispositions générales

- 5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.
- 5.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.